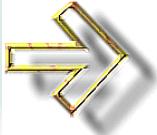
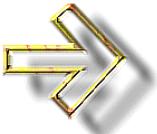
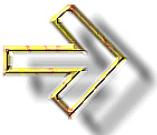
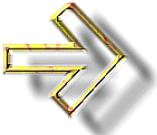
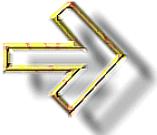


## L'Office de la consommation (OFCO)

*Richard Christian*

# Les missions de l'OFCO

-  Protéger la santé du consommateur
-  Protéger le consommateur contre la tromperie
-  Veiller à une manutention des DAI dans de bonnes conditions d'hygiène
-  Garantir la loyauté des transactions commerciales
-  Garantir et optimiser l'approvisionnement en eau potable

Office fédéral de la sécurité  
alimentaire et des affaires  
vétérinaires

Food safety

Food authenticity

Zoonoses prevention

Prevention of  $\mu$ -biological  
contamination of meat and  
animal products

Office fédéral de  
l'agriculture

Meat traceability

Organic foods

Geographic labels

Specific labels

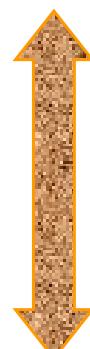
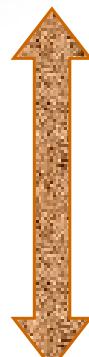
Douanes

Imported  
goods

Office fédéral de  
l'environnement

Water pollution

Soil contamination



**Chimistes cantonaux suisses**

(Conférence des chimistes cantonaux suisses)

# OFCO

## Appliquer 1 loi et 30 ordonnances



Parlement

### Loi fédérale sur les denrées alimentaires et les objets usuels LDAI

Conseil fédéral

<a href="#">Ordonnance sur les denrées alimentaires et les objets usuels ODAIOUs</a>	<a href="#">Ordonnance concernant l'abattage d'animaux et le contrôle des viandes OAbCV</a>	<a href="#">Ordonnance sur le plan de contrôle national de la chaîne alimentaire et des objets usuels OPCN</a>	<a href="#">Ordonnance sur l'exécution de la législation sur les denrées alimentaires OELDAI</a>
--	---	--	--

### Le Département fédéral de l'intérieur DFI

<a href="#">Ordonnance du DFI sur les limites maximales applicables aux résidus de pesticides présents dans ou sur les produits d'origine végétale ou animale OPOVA</a>	<a href="#">Ordonnance du DFI sur les résidus de substances pharmacologiquement actives et d'additifs pour l'alimentation animale dans les denrées alimentaires d'origine animale ORésDAlan</a>	<a href="#">Ordonnance sur les additifs OAdd</a>	<a href="#">Ordonnance du DFI sur l'hygiène OHyg</a>
<a href="#">Ordonnance sur les arômes</a>	<a href="#">Ordonnance du DFI sur les procédés et les auxiliaires technologiques utilisés pour le traitement des denrées alimentaires OPAT</a>	<a href="#">Ordonnance sur les contaminants OCont</a>	<a href="#">Ordonnance du DFI sur les nouvelles sortes de denrées alimentaires</a>
<a href="#">Ordonnance du DFI sur l'adjonction de vitamines, de sels minéraux et de certaines autres substances aux denrées alimentaires OASM</a>	<a href="#">Ordonnance du DFI concernant l'information sur les denrées alimentaires OIDAI</a>	<a href="#">Ordonnance du DFI du 23 novembre 2005 sur les denrées alimentaires génétiquement modifiées ODAIGM</a>	<a href="#">Ordonnance du DFI concernant l'hygiène lors de l'abattage d'animaux OHyAb</a>
<a href="#">Ordonnance du DFI sur les denrées alimentaires d'origine végétale, les champignons et le sel comestible ODAIOV</a>	<a href="#">Ordonnance du DFI sur les denrées alimentaires d'origine animale ODAIAn</a>	<a href="#">Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public OPBD</a>	<a href="#">Ordonnance sur les matériaux et objets</a>
<a href="#">Ordonnance du DFI sur les boissons</a>	<a href="#">Ordonnance du DFI sur les denrées alimentaires destinées aux personnes ayant des besoins nutritionnels particuliers OBNP</a>	<a href="#">Ordonnance du DFI sur les cosmétiques OCos</a>	<a href="#">Ordonnance sur les objets destinés à entrer en contact avec le corps humain XXXXXXXX</a>
<a href="#">Ordonnance du DFI sur les compléments alimentaires OCAI</a>		<a href="#">Ordonnance sur les jouets OSJa</a>	<a href="#">Ordonnance du DFI sur les générateurs d'aérosols</a>

### Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV

[Ordonnance de l'OSAV sur l'importation de denrées alimentaires originaires ou en provenance du Japon](#)

[Ordonnance de l'OSAV régissant l'importation de gomme de guar originale ou en provenance d'Inde](#)

[Ordonnance Tchernobyl](#)

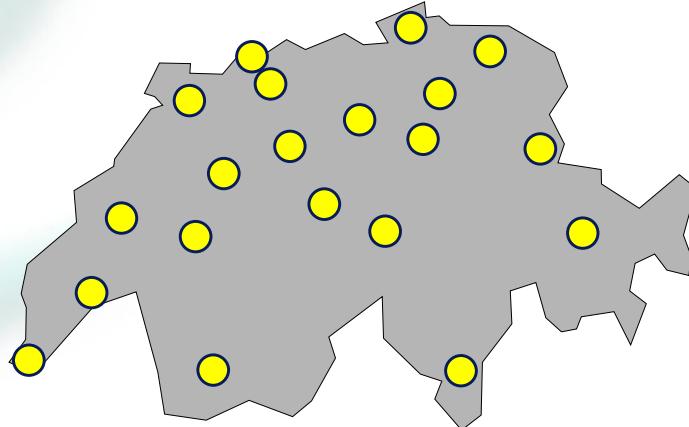
# OFCO

## Et plus encore...

- Ordonnance sur la viticulture et l'importation du vin
- Ordonnance relative à la déclaration de produits agricoles issus de modes de production interdits en Suisse
- Ordonnance de l'OFAG concernant les listes des pays selon l'ordonnance agricole sur la déclaration
- Ordonnance sur le marché des œufs
- Ordonnance du DFI sur la transformation hygiénique du lait dans les exploitations d'estivage.
- Ordonnance du DFI réglant l'hygiène dans la production laitière
- Ordonnance sur l'utilisation des dénominations «montagne» et «alpage» pour les produits agricoles et les denrées alimentaires qui en sont issues
- Ordonnance concernant la protection des appellations d'origine et des indications géographiques des produits agricoles, des produits agricoles transformés, des produits sylvicoles et des produits sylvicoles transformés (Ordonnance sur les AOP et les IGP)
- Ordonnance sur l'alcool (OLalc)
- Ordonnance sur l'indication des prix (OIP)
- .....Lois/ordonnances BCPM/Eaux

# OFCO

## L'exécution du droit alimentaire



20 laboratoires cantonaux  
(exécution)

2 offices fédéraux  
(réglementation)



Proximité des entreprises



Faible temps de réaction en  
cas d'urgence



Bonne connaissance du  
commerce local



Accès aisément à la justice en cas  
de dénonciation



Partage de compétences  
scientifiques par mise en réseau

# OFCO

## *L'accréditation*



SIS 037

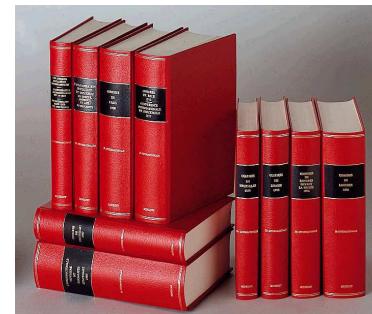


STS 176

Les activités d'inspection sont accréditées  
selon la norme ISO 17'020

Les activités d'analyse sont accréditées  
selon la norme ISO 17'025

Le service dispose d'un système  
d'assurance-qualité



# Le contrôle des poids et mesures

## *Les tâches du BCPM*



Contrôler, dans les commerces,  
l'homologation des instruments de mesure



Contrôler les instruments de mesure  
utilisés dans les transactions commerciales



Contrôler les indications de quantité  
des produits préemballés



# OFCO

## *La qualité de l'eau distribuée dans le canton*



### Trois catégories de réseaux



Réseaux bien entretenus, fournissant une eau de bonne qualité



Réseaux présentant quelques défauts dont l'élimination  
Pourrait permettre d'améliorer la qualité sanitaire de l'eau



Réseaux qui n'ont pas fait l'objet d'un entretien régulier par  
le passé, et qui présentent aujourd'hui de grosses lacunes.

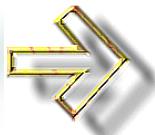
# OFCO

## *L'inspection des DAI: les activités*



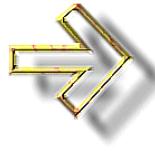
### Contrôle de l'hygiène des commerces

- Inspections
- Prélèvements



### Evaluation des entreprises

- Analyse des risques
- Contrôle de l'autocontrôle
- Octroi d'agréments



### Contrôles scripturaux

- Etiquetage
- Mention des pays de production
- Mention des procédés non usuels et des labels
- Mention des traitements interdits en Suisse
- Traçabilité
- Comptabilité



# OFCO

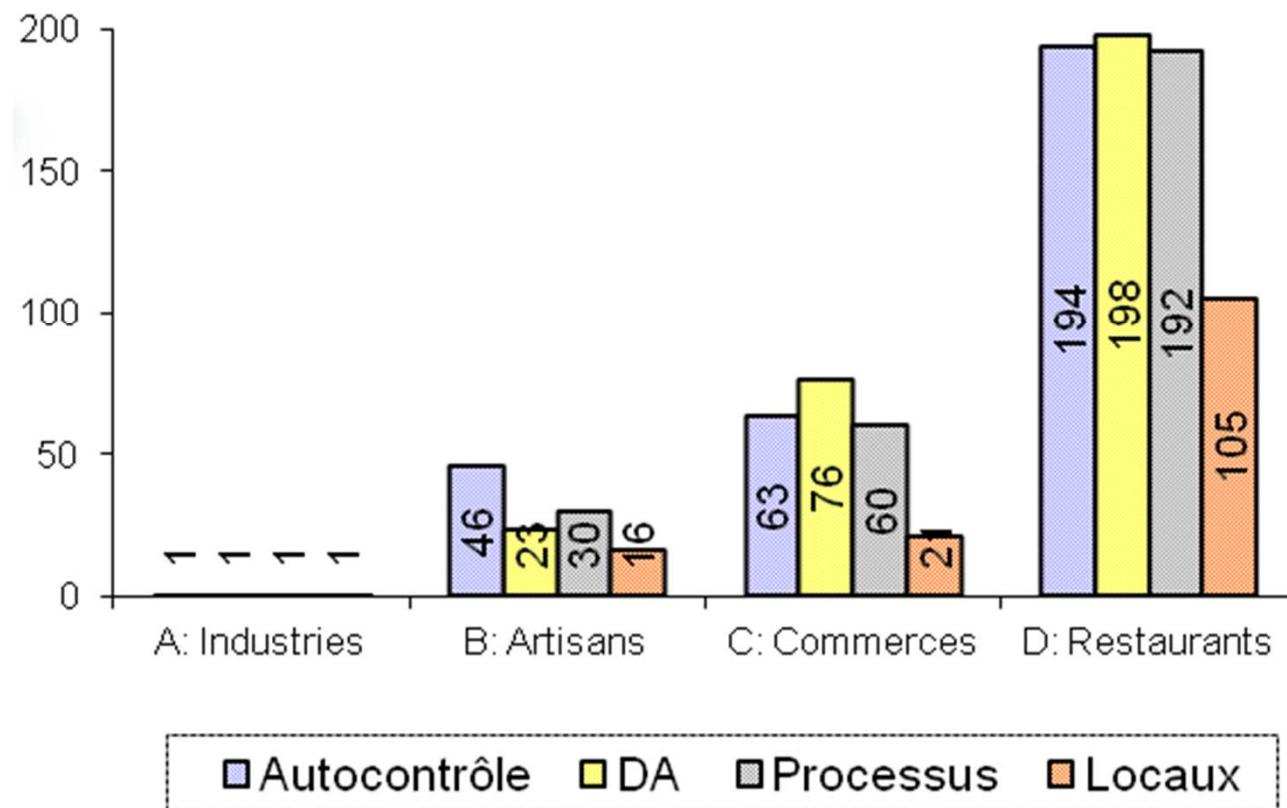
## *l'inspection des DAI: organisation des contrôles*

- Ordonnance sur le plan de contrôle national
- Inspections de suivi
- Campagnes nationales
- Campagnes inter-cantonales romandes
- Campagnes internes
- Préavis ouverture d'établissements
- Manifestations
- Salons de tatouages
- Importations/Douanes
- Déclarations d'intoxication
- Dénonciations
- Entreprises exportatrices/Douanes

# L'inspection des denrées alimentaires

*l'inspection des DAI: non conformités/1000 Entreprises*

**Répartition du nombre des NC par catégorie d'entreprise**



# L'analyse des produits

## *Les objets soumis au contrôle*



Denrées alimentaires



Eaux de boisson



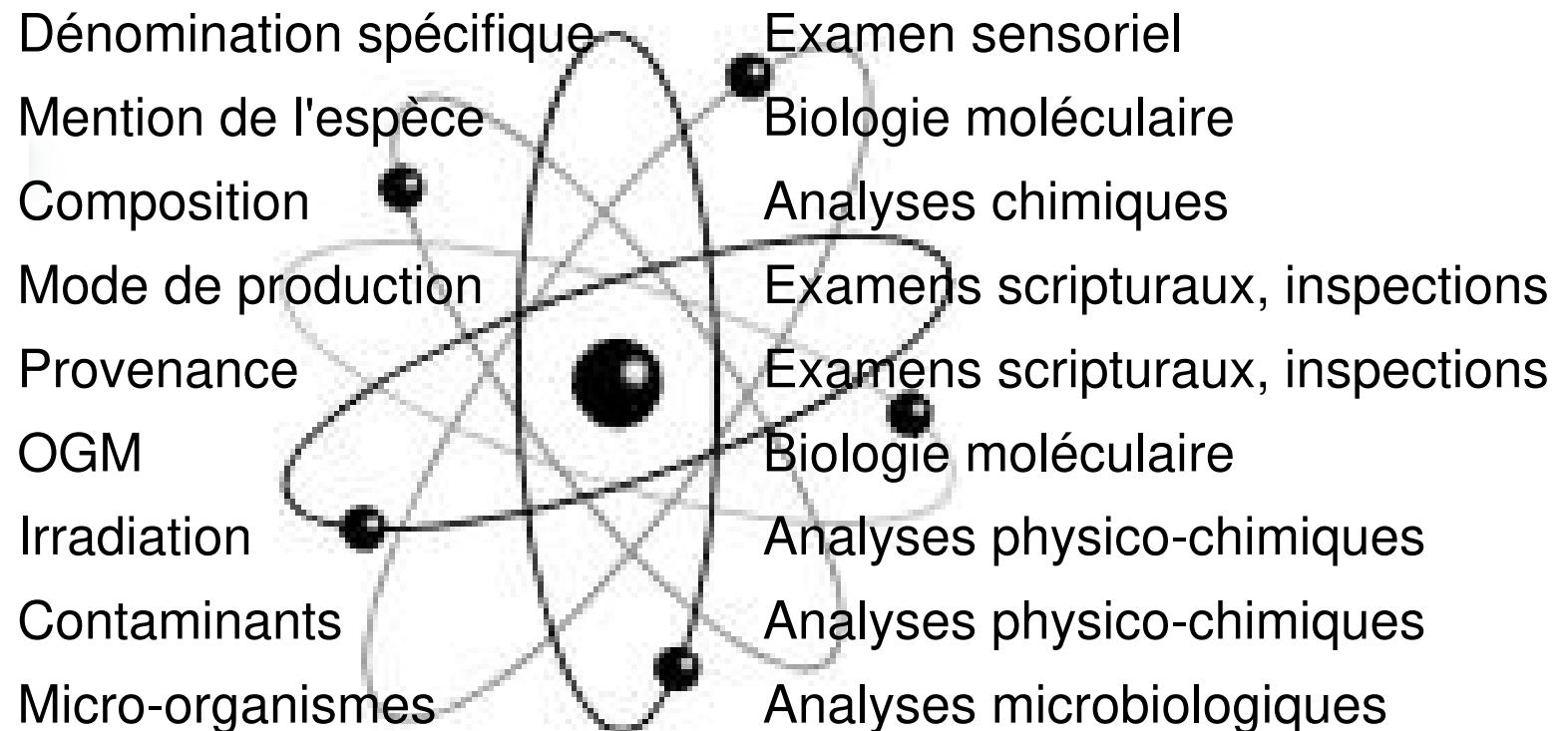
Objets usuels

- Cosmétiques
- Matériel de dessin et peinture
- Matériel de cuisine
- Bijoux
- Vêtements
- Jouets



# L'analyse des produits

## *Les techniques mises en œuvre*



# OFCO

## *Analyse des DAL: organisation des contrôles*

- Prélèvements par sondage
- Campagnes nationales
- Campagnes inter-cantonales romandes
- Campagnes internes
- Manifestations/Objets usuels/Dal
- Importations/Douanes/Trading
- Suspicions d'intoxication
- Dénonciations
- Labo de référence national/Expertises spécifiques

# L'analyse des denrées alimentaires

## *Le suivi des résultats (Dal+eaux)*

Situation normale

10'500 Echantillons

Infraction

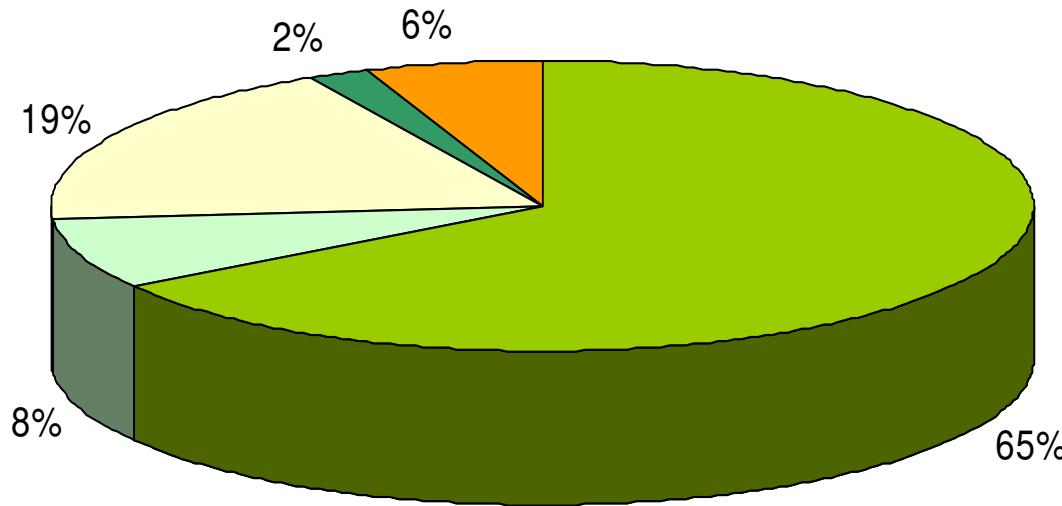
1'500 Echantillons

- Avertissement ( 14 % )
- Dénonciation ( 2,5 % )
- Transmission à d'autres instances ( 0,5 % )
- Mesures correctives
- Destruction, séquestration du produit

# L'analyse des denrées alimentaires

## *Les causes de non-conformités - Général*

6000 échantillons prélevés (hors eaux), env. 25 % non conformes



- |                 |                |
|-----------------|----------------|
| ■ Microbiologie | ■ Composition  |
| ■ Déclarations  | ■ Contaminants |
| ■ Autres        |                |

## *LES RESEAUX D'ALERTE ET DE COLLABORATION* *Rapid Alert System for Food and Feed (RASFF)*



Système d'échange d'informations au sujet de denrées et aliments pour animaux qui présentent un risque pour la santé humaine ou animale

33 membres (dont la Suisse)

La Commission de l'UE procure une plateforme d'évaluation et de transmission des informations

# *LES RESEAUX D'ALERTE ET DE COLLABORATION*

## *Rapid Alert System for Food and Feed (RASFF)*



Notification de la présence sur le marché d'un produit à risque. Informe les membres de la distribution du produit et des mesures à prendre.



Notification aux douanes qu'un produit à risque a été refusé d'entrée dans l'Espace économique européen.



Notification quant à l'existence d'un risque, qui ne nécessite pas d'action immédiate.

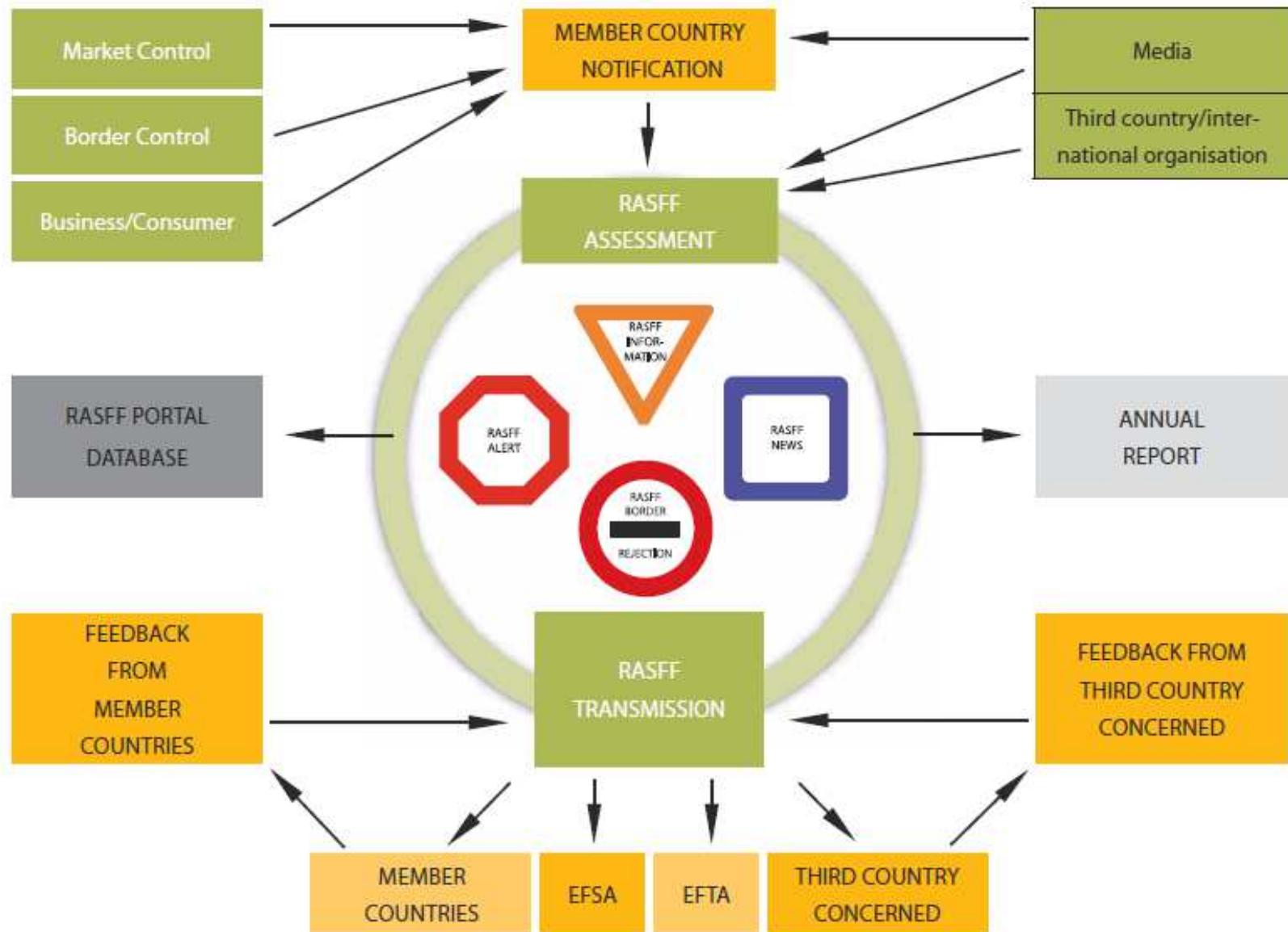


Information de nature générale quant à la sécurité d'un produit



# LES RESEAUX D'ALERTE ET DE COLLABORATION

## Rapid Alert System for Food and Feed (RASFF)



# Limites des activités de l'OFCO

Nous ne nous occupons pas de...

- Analyses privées
- Analyses et réglementations sur les produits chimiques.
- Alimentation animale
- Diététique
- De problématiques qui touchent la gestion les déchets, l'environnement, le recyclage, l'agriculture, les médicaments, la prévention en matière de santé.

# OFCO

## *Semaine type\_2019 quelques exemples*

- Produits toxiques dans les couches pour bébés
- Millepertuis dans les compléments alimentaires
- Aflatoxines dans le café Nestlé importé en Colombie
- Souris dans 450 l d'huile de noix
- Composition des boyaux de la saucisse aux choux
- Sulfites non déclarés dans des jus de citrons
- Colorant interdit dans des jus de fruits
- Corps étranger dans un tube de mayonnaise *Thomy*
- Etiquetage d'échantillons gratuits de *Smarties*

# Alicaments

## Législation: La composition\_2

### Art. 22. Les compléments alimentaires

sont des produits qui contiennent des vitamines, des sels minéraux ou des substances particulières sous forme concentrée et ayant un effet nutritionnel ou physiologique, et qui sont destinés à compléter l'alimentation avec ces substances.

Ils sont proposés dans les formes galéniques telles que capsules, comprimés, liquides ou poudres.

Ils ne peuvent contenir:

- a. que les vitamines, les sels minéraux et les substances particulières répertoriés aux annexes 13, selon les rations journalières prévues;
- b. que les denrées alimentaires spécifiées.



#### Infos:

Complément alimentaire

Tenir hors de la portée des enfants

AJR ne doit pas être dépassé

Ne se substitue pas à une alimentation variée

# Alicaments

*compléments alimentaires\_tromperies\_dangers*



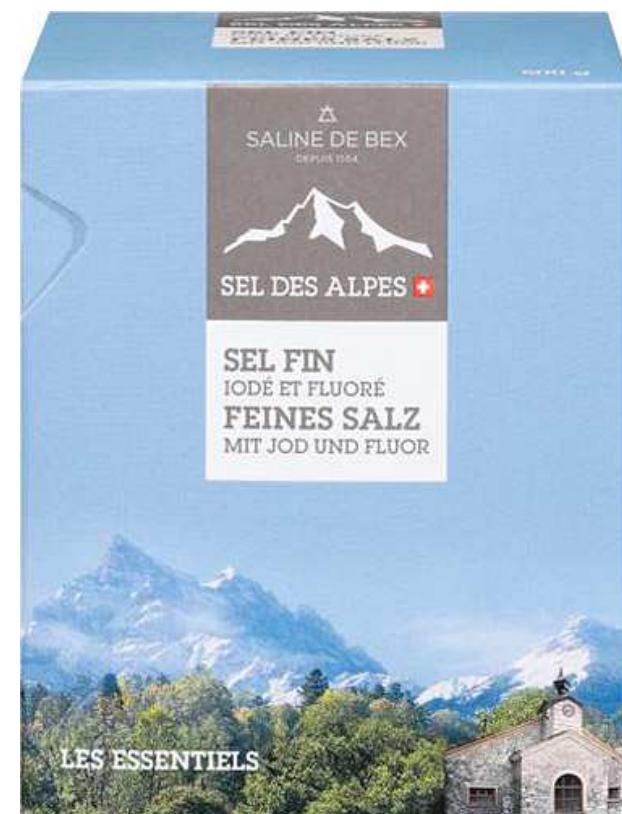
# Alicaments

## *Législation: La composition\_3*

Ordonnance du DFI sur l'addition de substances essentielles ou physiologiquement utiles aux denrées alimentaires

définit les conditions s'appliquant à l'addition de substances essentielles ou physiologiquement utiles telles que vitamines, sels minéraux et autres substances aux denrées alimentaires.

Les vitamines, sels minéraux et autres substances énumérés à l'annexe 1 et suivantes peuvent être ajoutés aux denrées alimentaires dans le but d'en maintenir ou d'en améliorer la valeur nutritive ou pour des raisons de santé publique.



# Alicaments

*Législation: L'étiquetage\_OEDAL\_exemples*

## Allégations nutritionnelles:

### Valeur énergétique réduite:

Une allégation selon laquelle une denrée alimentaire a une valeur énergétique réduite ou toute autre allégation susceptible d'avoir le même sens pour le consommateur ne peut être faite que si la valeur énergétique est réduite d'au moins 30 %, en indiquant les caractéristiques entraînant la réduction de la valeur énergétique totale de la denrée alimentaire.

## Allégations de santé:

### Substance: Caféine

Allégation: La caféine contribue à améliorer la concentration, les performances, l'état d'éveil et l'attention.

Conditions d'utilisation: L'allégation peut être utilisée si la portion absorbée contient au minimum 75 mg de caféine.

Restriction/avertissement: Contient de la caféine. La mention «déconseillé aux enfants et aux femmes enceintes» figure dans le même champ visuel que la dénomination de la denrée alimentaire.

# Alicaments

*ODALOUS\_Art. 10\_Interdiction de la tromperie*

Sont notamment interdites:  
des propriétés que la denrée alimentaire ne possède pas.

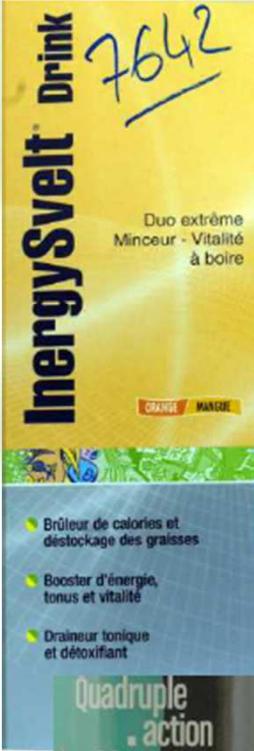
des indications suggérant qu'une denrée alimentaire possède des propriétés particulières, alors que toutes les denrées alimentaires semblables possèdent ces propriétés.

les mentions prêtant à une denrée alimentaire des propriétés favorisant la prévention, le traitement ou la guérison d'une maladie humaine ou encore suggérant qu'elle possède de telles propriétés.



# Alicaments

## les contrôles\_1



*7642*

EnergySvelt® Drink

Duo extrême Minceur - Vitalité à boire

Extrait de ginseng.....  
Extrait de maté.....  
Extrait de thé vert.....  
Vitamine C.....  
Extrait de Citrus aurantium.....  
Extrait de cassis.....  
Extrait de pissenlit.....  
Extrait de chientent.....

Brûleur de calories et déstockage des graisses  
Booster d'énergie, tonus et vitalité  
Draineur tonique et détoxifiant

ORANGE MANGUE



*7592*

Pro-Testosterone Amplifier\*  
A Designer Anabolic & Androgenic Potentiator\*

120 Tablets • Dietary Supplement

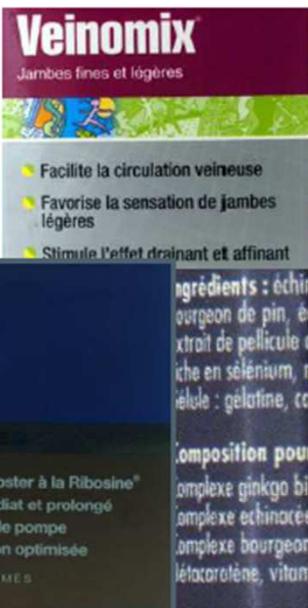
nuit blanche

ÉQUILIBRE I

Confort et Ménopause

Riche en calcium, vitamine K et en germe de soja riche en isoflavones

SOJA POIRE VANILLE



*7592*

Veinomix

Jambes fines et légères

- Facilite la circulation veineuse
- Facilite la sensation de jambes légères
- Stimule l'effet drainant et affinant

ALOE VERA  
MELISSE  
SÜSSHOLZ

Composition pour 3 gélules :  
Complex ginkgo biloba - extrait de raisin complexe échinacée- élehérococque - complexe bourgeon de pin - propolis pur létacarène, vitamines C - E, zinc, sélénium



*7592*

DRAINOFLUIDE DI3

	70 mg
Sélénium	70 mg
Cuivre	2 mg
Manganèse	5 mg
Chrome	120 mg
Molybdène	80 mg
Concentré d'huile crue	50 mg
Palme nain, en poudre	100 mg
Pygeum Africatum, en poudre	70 mg
Damiana, en poudre	100 mg
Orties, en poudre	30 mg
Lycopène	250 mg
Alpha-Carotène	140 mg
Cryptoxanthine	34 mg
Zeaxanthine	28 mg
Lutéine	250 mg
Acide Alpha-Lipoïque	25 mg
Bioflavonoïdes d'Agurme	70 mg
Extrait de Graine de Raisin	25 mg
Al Désodorisé, en poudre	50 mg
Ginkgo Biloba, en poudre	70 mg
Ginseng Coréen, en poudre	100 mg
PABA (acide parazaminobenzoïque)	10 mg
Choline	10 mg
Inositol	10 mg

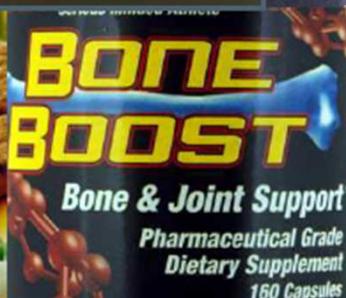
\* Chiffre Valeur indicative



Quadruple action minceur

Ultra Slim Burner®

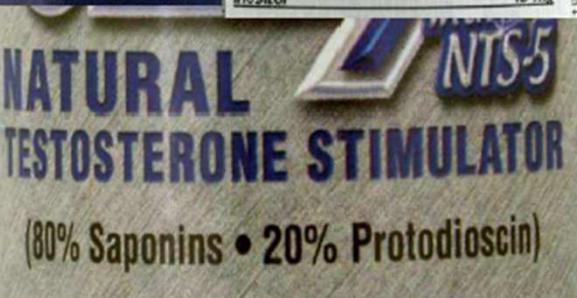
- Stimule la thermogénèse
- Modère l'appétit
- Action anti-rétention d'eau
- Aide à transformer les graisses



*7592*

**BONE BOOST**  
Bone & Joint Support<sup>®</sup>

Pharmaceutical Grade Dietary Supplement 160 Capsules



*7592*

**NATURAL TESTOSTERONE STIMULATOR**

NTS-5

(80% Saponins • 20% Protodioscin)



# Alicaments

## *les contrôles\_2*

La concentration des substances réglementées est-elle conforme ?

Quelles sont les concentrations des substances pharmacologiquement actives ?

Quelles plantes se trouvent dans l'échantillon ?

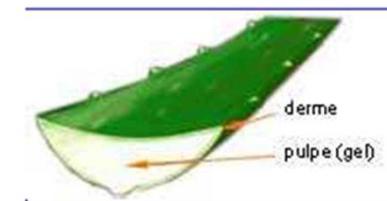
Y a-t-il présence de substances illicites (synthétiques, psychotropes, toxiques,...) ?

# Alicaments

## *les contrôles\_3*

### Les produits à l'aloé vera

- Gel d'aloé vera vendu sous forme de jus, additionné à des boissons, dans des produits laitiers, ou sous forme de comprimés
- Plus connu en utilisation externe
- Soin apporté à la préparation très importante
- Anthraquinones irritantes, dont l'aloïne



# Alicaments

## *les contrôles\_4*

### Le ginseng (Panax ginseng)

- Utilisation traditionnelle de la racine en Asie
- Propriétés adaptogènes, fortifiantes et stimulantes
- Utilisé en phytothérapie (liste D Swissmedic)
- Utilisé pour ses propriétés aromatisantes (classification N2 en CE)
- Admis dans les denrées alimentaires comme aromatisant.

